

ÉPREUVE PRATIQUE CCEPS DU MARDI 23 JUIN 2026



**Attention vous devez avoir effectué votre stage de 40 prélèvements avant de
pouvoir vous inscrire à cette épreuve**

**BULLETIN D'INSCRIPTION ET PIÈCES JUSTIFICATIVES
A RETOURNER DÛMENT REMPLI AVANT LE LUNDI 1^{er} JUIN 2026
(sous réserve de places disponibles)**

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

CRECCEPS de l'IFTLM
Site Écoles CHRU de Tours
37044 Tours Cedex 9
02 47 47 87 00
crecceps@chu-tours.fr

Siret : 26 370 018 9000 16
NAF : 8610 Z
Finess : 370004426
Organisme de formation enregistré
sous le n° 2437 P00 2037

Retrouvez la plaquette d'informations
sur www.chu-tours.fr/ecoles-du-chru-de-tours/

**IMPORTANT : seules les demandes
d'inscription pour lesquelles le carnet de
stage et l'AFGSU 2 auront été adressés
avant la date butoir d'inscription à l'épreuve
pratique seront prises en compte**

Pour information :

- ✓ Vous recevrez un mail de confirmation, à réception de votre dossier complet et validé par nos services.
- ✓ Vous recevrez votre convocation au plus tard 15 jours avant la date de l'épreuve, vous indiquant les modalités d'organisation.

REPLIR LISIBLEMENT EN MAJUSCULE

Nom de famille (nom de naissance) :

Nom d'usage (nom marital) :

Prénom :

Date de naissance et lieu de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Êtes-vous :

- ☐ Salarié(e) bénéficiant d'un financement par l'employeur
- ☐ Demandeur d'emploi
- ☐ Particulier à vos propres frais
- ☐ Autre

Pièces justificatives

- ☐ la copie de l'attestation de formation aux gestes de soins d'urgence niveau 2 (AFGSU2)
- ☐ la copie du diplôme (BTS/DUT/BUT/DETLM) ou de l'attestation de réussite
- ☐ un chèque d'inscription de 155 € établi à l'ordre de «RÉGIE IFPS» (uniquement pour les candidats ayant passés l'épreuve théorique avant le 31 décembre 2021 ou ayant été ajournés une fois à cette épreuve).

Date et signature :